

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°13-2019-139

BOUCHES-DU-RHÔNE

PUBLIÉ LE 7 JUIN 2019

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2019-05-27-011 - Arrêté portant nomination du régisseur d'avances et de recettes (2 pages)

Page 3

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2019-05-27-011

Arrêté portant nomination du régisseur d'avances et de recettes



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ARRÊTÉ PREFECTORAL

portant nomination du régisseur d'avances et de recettes et de sa suppléante auprès de la régie régionale de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LE PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE,

Vu la loi organique nº2001-692 du 1er août 2001 aux lois des finances;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu le décret n°2012-1387 du 10 décembre 2012 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté cadre du 13 février 2013 modifié, habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2016 portant institution d'une régie d'avances et de recettes régionale auprès de la Préfecture des Bouches du Rhône ;

Vu l'avis conforme émis en date du 09 avril 2019 par la Direction régionale des finances publiques de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, comptable assignataire ;

Vu l'avis favorable du comité technique du 25 avril 2019;

Sur proposition de la secrétaire générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône;

ARRÊTE

<u>Article 1</u>: Monsieur Abdelghani Sofiane MERAH, est nommé à compter du 13 juin 2019 régisseur d'avances et de recettes de la régie régionale d'avance et de recettes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, instituée auprès de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

<u>Article 2</u>: Monsieur Abdelghani Sofiane MERAH sera astreint à constituer un cautionnement dont le montant est fixé par l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, susvisé.

<u>Article 3</u>: Madame Nathalie ARNOUX est désignée suppléante pour assurer les fonctions de régisseur en cas d'empêchement.

<u>Article 4</u>: L'arrêté du 26 décembre 2016 portant nomination de Madame Annie LATY régisseuse de la régie régionale d'avances et de recettes de la région Provence Alpes Côte d'Azur est abrogé.

<u>Article 5 :</u> Le préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur, préfet de département des Bouches du Rhône et le directeur régional des finances publiques sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait, le 27 mai 2019 à Marseille

Le Préfet,

Pierre DARTOUT